جمعية مهندسي المدرسة الحسنية للأشغال العمومية

ⵜⴰⵎⵙⵎⵓⵏⵜ ⵏ ⵉⵎⵜⵡⴰⵍⵏ ⵏ ⵜⵉⵏⵎⵍ ⵙⴰⵙⴰⵏⵉⵢⴰ ⵏ ⵜⵡⵡⵓⵔⵉⵡⵉⵏ ⵜⵉⴳⴷⵓⴷⴰⵏⵉⵏ

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS DE L'ÉCOLE HASSANIA DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ 03/2020

Chère Lauréate, Cher Lauréat de l'EHTP,

Animée par les valeurs d'entraide et de solidarité, l'AIEHTP souhaite participer à l'effort national engagé par les pouvoirs publics et les forces vives du pays pour faire face collectivement à la rude épreuve sanitaire de la pandémie du Coronavirus COVID-19 que traverse notre pays.

A cet effet, le Bureau national exhorte les lauréats de l'EHTP à s'acquitter de leurs cotisations annuelles encore dues depuis la sortie de l'école à la date d'aujourd'hui, dans un délai ne dépassant pas 10 jours, par virement sur le compte de l'association : RIB ***190 780 2111627702420003 67 -*** *Code SWIFT* ***: BCPOMAMC***, ouvert auprès de l'*Agence CIL /BP* / Casablanca, au nom de « *ASS A.I.E.H.T.P* ». Les cotisations peuvent être également effectuées en ligne sur le site www.aiehtp.ma à partir du 23/03/2020.

Les montants collectés seront intégralement versés dans l'immédiat, au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus" Covid-19 ".

A titre de rappel, le règlement intérieur en vigueur de l'AIEHTP arrête les cotisations à un minimum de 100 DH par année sans pour autant en fixer un plafond.

Nous vous remercions d'avance pour votre engagement et mobilisation et comptons sur vous pour une large diffusion de ce message auprès des lauréats EHTP de votre entourage.

Bien Cordialement

Abdelghni Lakhdar

Président de l'AIEHTP

22 Mars 2020